

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 94-024 du 16 Décembre 1994

portant autorisation de ratification
de l'Accord de Crédit de Développe-
ment N° 2552/BEN signé le 06 Mai 1994
entre la République du Bénin et l'As-
sociation Internationale de Dévelop-
pement du Projet d'Appui à la Gestion
Economique (PAGE).

L'ASSEMBLEE NATIONALE a adopté,

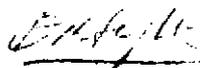
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE promulgue la Loi dont
la teneur suit :

Article 1er.- Est autorisée la ratification par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement de l'Accord de Crédit N° 2552/BEN signé le 06 Mai 1994 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Gestion Economique pour un montant de 2.997.000.000 Francs CFA.

Article 2.- La présente Loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 16 Décembre 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLÔ.-

le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,

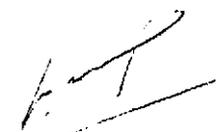

Désiré VIEYRA.-

.../...

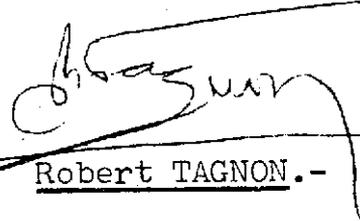
Le Ministre des Finances,

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,


Paul DOSSOU.-


Robert M. DOSSOU

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MF 4 MAEC 4 MPRE 4
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSA 2 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-